

CR de l'Assemblée Générale du CE2

du lundi 14 novembre 2022 de 17h à 19h, en distanciel via Zoom

Ordre du Jour

Liste des participant·e·s	2
Bilan moral 2021	3
Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2022	3
Vie de l'association.....	4
Synthèse des actions réalisées sur 2022.....	4
Commission Masters et EJC.....	5
Enjeux de protection du titre d'ergonome.....	6
Disciplines rares.....	7
Site internet du CE2	8
Vote du bilan moral 2021	8
Bilan financier 2021	9
Nouveaux membres 2021-2022.....	10
Candidatures aux instances du CE2	11
Mandats à pourvoir.....	11
Candidatures	13
Elections.....	13
Actions pour 2023.....	15
Annexes.....	16
Courrier pour le porteur du projet « Disciplines rares » au Ministère.....	16

Liste des participant·e·s

Présent·e·s : 20	Pouvoirs : 6
<ul style="list-style-type: none">▪ Bastien Christian▪ Boccara Vincent▪ Buchmann Willy▪ Caroly Sandrine (non votante)▪ Casse Christelle▪ Chassaing Karine▪ Coutarel Fabien▪ Delgoulet Catherine▪ Durny Annick▪ Flamard Laetitia▪ Galey Louis▪ Le Bail Chloé▪ Loup Escande Emilie▪ Mollo Vanina▪ Nascimento Adélaïde▪ Pelayo Sylvia▪ Petit Johann▪ Prévot-Carpentier Muriel (non votante)▪ Thébault Jeanne▪ Toupin Cathy (non votante)	<ul style="list-style-type: none">▪ Barcellini Flore (Buchmann Willy)▪ Bonnemain Antoine (Fabien Coutarel)▪ Brangier Éric (Bastien Chistian)▪ Forrierre Justine (Pelayo Sylvia)▪ Garrigou Alain (Thébault Jeanne)▪ Heddad Nadia (Thébault Jeanne)

Bilan moral 2021



CE2 Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie

Assemblée Générale du Ce2

**le Lundi 14 novembre 2022 de 17h à 19h,
en distanciel via Zoom**

Bureau du CE2

Fabien Coutarel (Président), Willy Buchmann (Vice-Président), Sylvia Pelayo (Trésorière), Chloé Le Bail (Co-Secrétaire), Jeanne Thébault (Co-Secrétaire), Christian Bastien, Louis Galey, Johann Petit

Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2022



CE2 Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie

Ordre du jour de l'AG 2022

- Bilan des actions 2022
- Vote du Bilan moral
- Bilan financier
 - o Présentation
 - o Vote
- Nouveaux membres
- Renouvellement membres du Bureau
- Élection membres des Commissions
- Actions 2023

Vie de l'association

 **CE2** Collège
des Enseignants-Chercheurs
en Ergonomie

Vie de l'association

- 13 réunions de Bureau en 2022
- 2 Commissions d'Admission (automne et printemps)
- 3-4 Commissions Masters (dépend du nombre de dossiers)
- 1 Réunion thématique avec les membres
- Mise à jour du règlement intérieur (version à jour bientôt sur le site internet du CE2)

4

Synthèse des actions réalisées sur 2022

 **CE2** Collège
des Enseignants-Chercheurs
en Ergonomie

Actions réalisées sur 2022

- Commission Masters et EJC : actualités (*Fabien*) et MAJ liste des masters (*secrétariat*)
- Enjeux de protection du titre d'ergonome (*Willy*) :
 - Instruction de la question : réflexion interne au sein du CE2 => retour sur les échanges suite à la réunion du 11 octobre 2022
- Disciplines rares (*Fabien*) : mise en circulation d'une proposition de texte (doc envoyé aux membres en amont de l'AG)
- Site internet (*Christian*) : MAJ du site existant + nouveau contexte (nouveau site moins urgent)

5

Commission Masters et EJC

 **CE2** Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie

Commission Masters 2021-2022

- 3 réunions en 2022 (2 tenues et 1 à venir)
- Les membres actuels de la « Commission Masters » sont —>
- La commission formule un avis à destination du bureau du CE2
- La commission doit être réélue à l'automne 2023

Commission Masters

- **Fabrice Costantini** (Université Clermont Auvergne) : Président de la Commission
- **Vincent Buccara** (Université Paris-Saclay) : Président d'ARTEE
- **Eric Brangier** (Université de Lorraine)
- **Willy Buchmann** (Cnam)
- **Christelle Casse** (Université Lille3 Lyon 2)
- **Nadine Hodde** (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- **Sylvia Pelayo** (Université de Lille)
- **Johann Petit** (Institut Polytechnique de Bordeaux)

Bilan :

- 14 formations EJC en octobre 2022 - échéance de janvier 2023
- Rehaussement des critères votés en AG 2020 : réévaluation des formations au rythme des contrats des établissements
- 2 rapporteurs par dossier + avis en réunion plénière + plusieurs navettes par dossier

	Dernier contrat accrédité EJC	Changement restreint
Lille IMS	2020-24	2024
Lille SHS	2019-24	2024
Paris-Saclay	2024-24	2024
Amiens	2019-23	2023
Nantes	2020-24	2024
PS-Saint-Denis	2020-24	2024
Bordeaux	2016-2021 passé 2022	2022
Clermont Auvergne	2021-26	2026
Lyon2	2017-2021 passé 2022	2022
Albi	2017-2021 passé 2022	2022
Toulouse	2017-2021	2021
Aix-Marseille	2018-2023	2023
Lorraine	2018-2023	2023
CNAM	2019-2023	2024
Paris1	2019-2023	2023
Université de Paris	En cours d'instruction	2022

 **CE2** Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie

Mise à jour des infos Masters EJC

- 3ème trimestre 2022 : échanges avec les porteurs et porteuses pour récolter MAJ des infos concernant les Masters EJC (merci !)
- Responsables de formation : choix de faire apparaître uniquement les membres du CE2
- Diffusion prochaine sur le site internet du CE2
- Exemple :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Intitulés Master	Statut EJC	Responsables	Lieu et site internet
Domaine : Sciences Humaines et Sociales Mention : Psychologie Parcours : Ergonomie ; Facteurs Humains et Ingénierie des Systèmes d'Information (EFHISI)	Certification EJC : sept. 2018 - août 2023	Resp. Parcours : Nathalie Bonnardel nathalie.bonnardel@univ-amu.fr 06.21.07.79.55	Aix-Marseille Université 29 avenue Robert Schuman 13621 Aix-en-Provence Site internet

8

Enjeux de protection du titre d'ergonome

 **CE2** Collège
des Enseignants-Chercheurs
en Ergonomie

Enjeux de protection du titre d'ergonome

- Une histoire ancienne... réactivée il y a quelques années
- ORME : un groupe de travail en cours de constitution ; le CE2 est présent (Louis Galey, Johann Petit, Willy Buchmann)
- 11 octobre : réunion des membres du CE2, qui en appelle certainement d'autres

10

 **CE2** Collège
des Enseignants-Chercheurs
en Ergonomie

Enjeux de protection du titre d'ergonome

- Titre français et réglementation européenne ?
- Comment s'assurer que ce projet ne nous échappe pas ?
- Quelle articulation avec Eur. Erg ?
- Quels enjeux pour la formation ?
- Quelles instances de reconnaissance et de régulation ?
- Quelles ressources pour construire et faire fonctionner ces instances ?
- ...

11

Disciplines rares

Une initiative commune du CE2 et de la SELF de soutenir l'ergonomie comme « discipline rare en émergence ». Pour cela un texte a été rédigé en vue d'adresser un courrier au porteur du projet « Disciplines rares » au Ministère. Le texte a été envoyé par mail aux membres du CE2 pour qu'ils et elles en prennent connaissance en amont de l'AG (cf. Annexes).



Disciplines rares

- Une opportunité de soutenir l'ergonomie comme “discipline rare en émergence”
- Bureau du CE2 alerté par nos membres
- Initiative commune CE2 & SELF de prise de contact et rdv
- le choix de faire valoir la situation d' “une discipline en émergence”
- Un texte en cours de finalisation :
 - proposition martyre du bureau du CE2
 - soumise à un certain nombre de membres ayant manifesté un intérêt (22) + président de la SELF + 2 collègues d'EPST suggérés par un membre



Disciplines rares

- Sujets portés par le texte :
 - discipline Vs champ d'application
 - isolement des EC et C dans les sites
 - popularité du terme “ergonomie” et risque de dilution
 - intérêt social de l'ergonomie (rech et formation) Vs risques pour les EC et C isolés
- Quelles suites :
 - partage plus large du texte auprès des membres du CE2
 - Implication d'ARPEGE ?
 - présentation des arguments au ministère



Site internet du CE2



Rappel des principes d'évolution du site Internet du CE2

- **Contexte** : la webmaster (CNAM) est en retraite depuis début 2021
 - reprise en main des accès pour mises à jour
- **Constat** : un site utile pour une communauté avertie
- **Opportunités discutés l'an dernier** :
 - un travail nécessaire au niveau de l'adressage (étudiants, journalistes, etc.)
 - actualiser et diffuser les informations de la vie de la communauté (thèses, prises de poste, etc.)
 - mutualisation de ressources pédagogiques (accès restreint aux membres CE2)
- **Budget voté en AG 2020 (4000 euros, mais non encore engagé)**
- **Groupe de travail en cours, mais à poursuivre**
 - Propositions d'actions sur plateforme web, conception, usages et des contenus du site
 - Appel aux bonnes volontés...

Vote du bilan moral 2021



Bilan Moral

vote (49 votant.e.s à jour des cotisations ;
seules les procurations sont prises en compte)

Vote à l'unanimité du bilan moral 2021.

Bilan financier 2021



 **CE2** Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie

Bilan financier 2022

	Recettes	Dépenses	Solde compte Courant	Solde Livret A
au 10/11/2021			7806,27	14268,93
Intérêts 2021 sur livret				71,35
Virt compte courant		3000		17268,98
Hébergement du site (nov 2021 à déc 2021)		16,80		
Cotisations membres 2021 (reste à payer)	90			
au 31/12/2021	90	3016,80	4879,47	17340,28
1 reste à payer cotisation 2021	60			
Frais bancaires (janvier 2022 à octobre 2022)		152,16		
Hébergement du site (janv 2022 à oct 2022)		84		
Missions bureau (repas & déplacements)		1241,65		
Cotisations membres 2022	2640			
24/10/2022	2700	1477,81	6101,66	17340,28

- Bilan 2022 incluant les chèques reçus et les virements effectués au 14/11/2022
- 69 adhérents (2 nouveaux en 2022, 1 départ en retraite) : 49 cotisations réglées (dont 8 personnelles) & 20 non réglées, 9 en cours.

Vote à l'unanimité du bilan financier 2021.

Nouveaux membres 2021-2022



Nouveaux membres 2021-2022

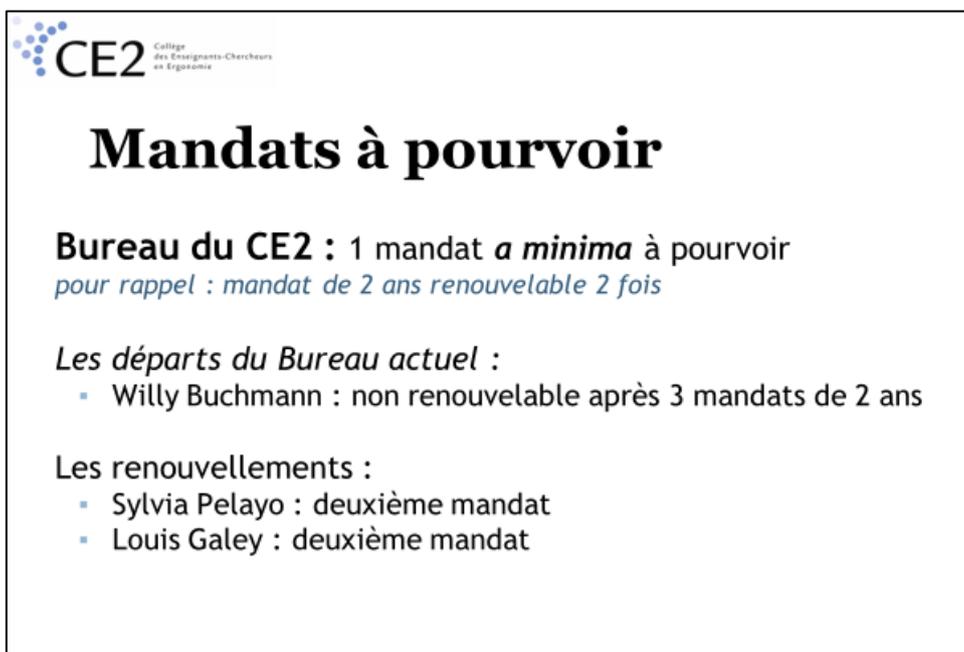
- Samira Bourgeois-Bougrine, MCF, Univ. Paris Cité
- Laetitia Flamard, MC associée, Cnam
- Ghislaine Tirilly, MC associée, Univ. Paris Cité

Candidatures aux instances du CE2



The image shows the cover of a document. At the top left is a circular logo with a blue and white pattern. To its right, the title 'Candidatures aux instances du CE2' is written in a large, bold, black serif font. Below the title is a bulleted list of three items: '- Bureau du CE2', '- Commission d'admission du CE2', and '- Commission Masters'. The bottom half of the cover has a dark, textured background.

Mandats à pourvoir



The image shows a document with the CE2 logo at the top left, which includes the text 'CE2 Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie'. The main title 'Mandats à pourvoir' is in a large, bold, black serif font. Below the title, the text reads: 'Bureau du CE2 : 1 mandat *a minima* à pourvoir' followed by 'pour rappel : mandat de 2 ans renouvelable 2 fois' in a smaller, italicized font. There are two sections: 'Les départs du Bureau actuel :' with a bullet point for 'Willy Buchmann : non renouvelable après 3 mandats de 2 ans', and 'Les renouvellements :' with two bullet points: 'Sylvia Pelayo : deuxième mandat' and 'Louis Galey : deuxième mandat'.

Pour le Bureau, les mandats de Fabien Coutarel, Jeanne Thébault, Christian Bastien, Johann Petit et Chloé Le Bail courent toujours. Les mandats de Sylvia Pelayo et Louis Galey sont à renouveler. Remerciements à Willy Buchmann qui arrive en fin de 3^e mandat non renouvelable pour le Bureau.

Mandats à pourvoir

Commission d'Admission : 2 membres du CE2
pour rappel : 2 mandats de 2 ans max.

- 1 mandat *a minima* à pourvoir
- Composition actuelle :
 - Alain Garrigou (Université Bordeaux)
 - Arnaud Tran Van (Université Paris-Saclay)
 - Secrétariat du CE2
- Deux sessions : Automne et Printemps (2-4 dossiers/ session)

Pas de Mandats à pourvoir

Commission Masters : pas de renouvellement cette année
pour rappel : mandat de 2 ans, renouvelable 2 fois

- Composition actuelle :
 - Fabien Coutarel (Univ. Clermont Auvergne) : Président de la Commission
 - Vincent Boccara (Univ. Paris-Saclay) : Président d'ARTEE
 - Éric Brangier (Univ. de Lorraine)
 - Willy Buchmann (Le Cnam)
 - Christelle Casse (Univ. Lumière Lyon 2)
 - Nadia Heddad (Univ. Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
 - Sylvia Pelayo (Univ. de Lille)
 - Johann Petit (Institut Polytechnique de Bordeaux)

Candidatures

 **CE2** Collège
des Enseignants-Chercheurs
en Ergonomie

Candidatures aux instances du CE2

- **Bureau du CE2 : 3 candidatures** (dont 2 renouvellements)
 - Sylvia Pelayo (renouvellement)
 - Louis Galey (renouvellement)
 - Muriel Prévot-Carpentier
- **Commission d'Admission : 2 candidatures**
 - Christelle Casse
 - Cathy Toupin

Elections

 **Candidatures**

votes

J'approuve la candidature de Sylvia Pelayo au bureau ?

Le «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :

Oui : 21

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

J'approuve la candidature de Louis Galey au bureau ?

Le «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :

Oui : 21

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

J'approuve la candidature de Muriel Prévot-Carpentier au bureau ?

Le «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :

Oui : 20

Non : 0

Ne se prononce pas : 1

J'approuve la candidature de Christelle Casse à la commission d'admission ?

Le «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :

Oui : 21

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

J'approuve la candidature de Cathy Toupin à la commission d'admission ?

Le «oui» l'emporte à 100% sur le «non» (0%).

Nombres de voix :

Oui : 21

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

Conformément aux statuts de l'association, la situation du Bureau après le vote en AG et la 1ère réunion du Bureau (vote à l'unanimité) est la suivante :

- Fabien Coutarel, Président (entrant dans la 2^e année de son 3^e mandat)
- Christian Bastien, Vice-Président (entrant dans la 2^e année de son 2^e mandat)
- Johann Petit, Vice-Président (entrant dans la 2^e année de son 1^{er} mandat)
- Chloé Le Bail, Secrétaire (entrante dans la 2^e année de son 1^{er} mandat)
- Jeanne Thébault, Secrétaire Adjointe (entrante dans la 2^e année de son 3^e mandat)
- Sylvia Pelayo, Trésorière (entrante dans son 2^e mandat)
- Louis Galey (entrant dans son 2^e mandat)
- Muriel Prévot-Carpentier (entrant dans son 1^{er} mandat)

Actions pour 2023

 **CE2** Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie

Actions courantes

- Poursuite des liens avec les autres associations
 - ARPEGE, RJCE : organisation des doctoriales
 - ORME : réflexion sur la structuration inter-associative ; titre ; fiche ROME
 - SELF : échanges sur l'appel d'offre sur les métiers de l'ergonomie
- Maintien des échanges avec le CNU 16
- Echanges avec les représentants de la Conférence des Doyens et Directeurs en STAPS



 **CE2** Collège des Enseignants-Chercheurs en Ergonomie

Actions pour 2023

- Poursuite des actions courantes (cf. diapo précédente)
- Poursuite des actions engagées en 2022 :
 - Discipline rare (et échanges avec le Ministère)
 - Titre d'ergonome
 - EJC
- Site Internet ?
- Fiche ROME : fiche métier ?



Annexes

Courrier pour le porteur du projet « Disciplines rares » au Ministère

Document de travail, élaboré sous la coordination du Collège des enseignants chercheurs en ergonomie, avec la Société d'Ergonomie de Langue Française, et avec des enseignants chercheurs et des chercheurs du champ

L'ergonomie : une discipline rare en émergence

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche conduit une action nommée « Cartographie des disciplines rares », présentée ainsi : « L'une des missions de l'État est de veiller au développement et à la protection du patrimoine intellectuel, scientifique et culturel, en accompagnant en particulier les disciplines dites rares, dont les effectifs d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et d'étudiants diminuent parfois, alors même que leur intérêt scientifique demeure. C'est aussi d'accompagner les disciplines émergentes qui trouvent difficilement leur place dans le paysage institutionnel. Il est donc essentiel d'élaborer une cartographie de ces disciplines qui représentent un véritable potentiel pour la vitalité des sciences et leurs dynamiques »¹.

Nous présentons ci-après la situation de l'ergonomie, argumentée au titre d'une discipline rare en émergence, afin de demander un avis d'opportunité au comité de pilotage de l'action.

L'ergonomie s'est construite comme discipline scientifique à la fin des années 50 à l'international (création de l'International Ergonomics Association en 1959) et dans les années 1960 en France, via notamment la construction de la Société Savante du champ, la SELF (Société d'Ergonomie de Langue Française). Née à cette période au carrefour de plusieurs disciplines dominantes s'intéressant au travail, notamment la médecine, la physiologie du travail, la formation des adultes et la psychologie du travail, l'ergonomie a progressivement construit un positionnement scientifique et des champs de connaissances propres. Aujourd'hui, les termes « ergonomie » et « ergonomique » sont d'un usage courant au sein du monde socio-économique. De plus en plus d'acteurs du monde académique (chercheurs, enseignants chercheurs) revendiquent aussi une inscription de leurs travaux en « ergonomie », mais il s'avère le plus souvent que l'ergonomie y est abordée comme un champ d'application de connaissances, de méthodes, d'outils, etc., issus d'autres disciplines (par exemple : informatique, psychologie, sciences cognitives, sciences et techniques des activités physiques et sportives, sciences de l'ingénieur, sciences de l'éducation et de la formation). Cette situation dilue largement la spécificité de l'ergonomie en tant que discipline scientifique² et met en danger sa pérennité, avec des équipes d'ergonomes très resserrées et des enseignants chercheurs et chercheurs isolés au sein de laboratoires fédérés autour d'autres communautés (cf. disciplines précitées).

Sur le plan de la formation, le métier d'ergonome est positionné au niveau master ou doctorat. Au dernier recensement, plus de 30 masters en France affichaient le terme « ergonomie » dans leur titre de mention ou de parcours. Seuls 14 d'entre eux ont demandé et obtenu la certification « Ergonome Junior Certifié » (EJC), créée en 2019, et qui porte les critères plancher établis par les 9 associations nationales professionnelles du champ. Cette situation crée de la confusion, notamment auprès des étudiants face à cette offre hétérogène, voire des déconvenues en termes d'orientation professionnelle et d'employabilité.

¹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/cartographie-des-disciplines-rares-46362>

² L'ergonomie est aujourd'hui rattachée à la section 16 du CNU, mais également présente dans des sections pluridisciplinaires comme en section 74 (sciences et techniques des activités physiques et sportives) ou 70 (sciences de l'Éducation et de la formation).

Document de travail, élaboré sous la coordination du Collège des enseignants chercheurs en ergonomie, avec la Société d'Ergonomie de Langue Française, et avec des enseignants chercheurs et des chercheurs du champ

La certification EJC est organisée par le Collège des Enseignants Chercheurs en Ergonomie (« CE2 ») qui réunit une soixantaine de membres, et l'association pour la reconnaissance du Titre d'Ergonome Européen (« ARTEE »). Parmi ces 14 formations aujourd'hui labellisées EJC, seuls 4 masters en France portent aujourd'hui la mention « ergonomie ». Les collègues sont le plus souvent relativement isolés localement dans leur discipline. Ils peuvent ainsi être conduits à construire des alliances et compromis divers présentant par ailleurs le risque de diluer la discipline et la formation sous d'autres noms de mentions et/ou parcours (par exemple : mention Psychologie, mention Ingénierie de la Santé, etc.). Plus rarement, les collègues ont la possibilité (ou parviennent) à faire falloir une autonomie disciplinaire via la mention « ergonomie ». Seules deux équipes, l'une au CNAM Paris et l'autre à Paris Saint Denis, réunissent plus de 5 universitaires titulaires. Le plus souvent, les enseignants-chercheurs en ergonomie sont 1 à 3 par site/laboratoire. La situation est comparable dans les EPST où les ergonomes sont également rarement plus de 3 par laboratoire

Ce constat traduit la difficulté pour l'ergonomie d'exister comme discipline scientifique à part entière dans l'enseignement et la recherche, alors même que les masters sont attractifs pour les étudiants et que le taux d'emploi à 6 mois des jeunes diplômés des formations reconnues est excellent, attestant d'un réel besoin professionnel.

Cette situation, qui fragilise les enseignants chercheurs et les chercheurs, fragilise la discipline : les niveaux d'investissement nécessaires pour porter localement les formations (master ou doctorat) et la recherche en ergonomie sont très élevés. A l'échelle des sites, l'absence de MCF HDR ou de PU dans la discipline est fréquente et l'inscription de la discipline comme champ de recherche en pâtit. Ainsi, de nombreuses thèses se font sous d'autres noms de spécialités. Les occasions de co-encadrement de thèse en ergonomie ne sont pas fréquentes. Les co-encadrements avec des chercheurs d'autres disciplines sont souvent nécessaires. S'ils constituent des opportunités de collaboration avec des collègues d'autres discipline, ils ne permettent des approfondissements au sein de la discipline. Ainsi, le développement de la discipline, s'il se fait « aux frontières », ne permet cependant pas une consolidation du champ de recherche spécifique de l'ergonomie. La conservation des postes est rendue difficile dans un contexte de l'enseignement supérieur tendu en RH et compte tenu des rapports de force numériques au sein des différentes gouvernances. Les rares recrutements se font principalement sur des postes d'enseignants-chercheurs, et non de chercheurs, ce qui fait peser sur les collègues l'ensemble de la charge d'enseignements et de recherche.

Tout ceci construit aussi des possibilités d'évolution de carrière limitées. Simultanément, les possibilités de développement d'activités professionnelles hors enseignement supérieur sont nombreuses du fait de l'intérêt général pour l'ergonomie. Face aux difficultés institutionnelles, de plus en plus de collègues choisissent donc de prendre des disponibilités ou des détachements, créent leurs structures de conseil ou associations, qui les éloignent de l'enseignement supérieur. De la même manière, nombre de doctorants délaissent les carrières académiques et s'orientent vers le conseil ou la R&D, inquiets des niveaux d'investissement requis, des incertitudes associées à de tels parcours, et du risque d'isolement dans la sphère académique.

Cette situation générale amène le Collège des Enseignants chercheurs en Ergonomie (CE2) et la Société d'Ergonomie de Langue Française à demander que le comité de pilotage de l'action « Cartographie des disciplines rares » intègre l'ergonomie dans le champ de cette cartographie, comme cela semble avoir

Document de travail, élaboré sous la coordination du Collège des enseignants chercheurs en ergonomie, avec la Société d'Ergonomie de Langue Française, et avec des enseignants chercheurs et des chercheurs du champ

été fait en Allemagne³. Afin de ne plus être « rare » (ou diluée), l'ergonomie doit être soutenue comme discipline afin de porter une structuration cohérente qui puisse combler l'écart entre la demande sociale forte qui lui est adressée et l'état des ressources réelles de ce champ propre de recherche et de formation.

Ceci contribuerait à soutenir le CE2 et la SELF dans leur ambition commune :

- de clarifier le positionnement institutionnel de l'ergonomie comme une discipline à part entière ;
- de soutenir une structuration institutionnelle renforcée de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de l'ergonomie,
- de rendre plus visibles et structurés les apports de l'ergonomie à des champs d'enseignement et de recherche disciplinaires autres, ou pluridisciplinaires comme ceux des sciences de l'éducation et de la formation, ou des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives par exemple,
- et, de rendre plus visible le métier d'ergonome.

Fabien Coutarel

Président du collège des enseignants chercheurs en ergonomie

Philippe Négroni

Président de la Société d'ergonomie de langue française

³ Pour la discipline « Arbeitswissenschaft » qui correspond à ce que l'ergonomie est en France : https://www.kleinefaecher.de/kartierung/kleine-faecher-von-a-z.html?tx_dmdb_monitoring%5BdisciplineTaxonomy%5D=12&cHash=21c7df90ea766781cfae35b533227ade